

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

N^o 5069 104

Objet :

ANNEXE

Expédié le

Bruxelles, le

3 août 1907

à M^{me} J. Marianne
8. Rue Serris
Ile

Nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'il n'est pas dans les attributions de la Commission Directrice de donner son avis sur des ouvrages qui ne lui sont pas soumis en vue de leur acquisition pour les collections de l'État.

C'est à un expert de profession qu'il appartient plutôt de se prononcer sur la valeur de l'authenticité du tableau qui fait l'objet de votre lettre du 1. 8.

Veillez agréer, M. P. S. M., l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

Jan 1^{er} Aout 1907

MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE &
DE SCULPTURE DE BELGIQUE

ENTRÉE & ENREGISTRÉE
le 7 - AOUT 1907

Sous le N°

5069 n 102

Monsieur le Conservateur,

Je suis possesseur d'un
tableau attribué à Breughel
& Velours. Or ces jours-ci,
la reproduction ci-jointe,
de la peinture de Geviers
du Musée de Bruxelles, m'étant
sombée sous le yeux, j'ai
été surpris des nombreux
points de ressemblance qui
existent entre cette imitation
et ma diablerie.

Serait-ce abuser de votre
obligeance que de vous
demander de vouloir
bien comparer mon tableau
avec celui de Devis?

Pour cela je vous l'envoie
bien entendu, et je joins
à l'envoi ce que
cette expertise pourrait
entraîner, si vous voulez
bien me le faire connaître
dans votre réponse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur
le Comptable, l'assurance

de ma considération distinguée

Monsieur

Jules Marianne

8 rue Serres

Paris

France. Bours. Paris

MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE &
DE SCULPTURE DE BELGIQUE
ENTRÉE & ENREGISTRÉE
le 29 NOV 1907
Sous le N° 1169104



MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE &
DE SCULPTURE DE BELGIQUE

ENTRÉE & LA RÉGISTRÉE
le 29 NOV 1907

Sous le N.° *J009104*

